La Ville de Mirabel vous attend !

La Ville de Mirabel, l'une des municipalités les plus dynamiques et en croissance au Québec, recrute un AGENT DE PRÉVENTION

Description du poste

Sous l'autorité des chefs aux opérations, l'agent de prévention:

- Procède à la mise à jour des plans d'intervention en collaboration avec l'ensemble du Service;
- Analyse et exige des plans de sécurité incendie et d'évacuation;
- Effectue les tournées de prévention et d'inspection pour les risques élevés et très élevés sur le territoire;
- Procède à l'inspections de bâtiments commerciaux, industriels, institutionnels et publics afin de faire appliquer les règlements, codes et lois en matière de sécurité incendie;
- Rédige des rapports d'inspection, émet les avis de recommandation et assure le suivi;
- Effectue un suivi des actions prises relativement au schéma de couverture de risques;
- Participe à la révision de la réglementation municipale sur la prévention des incendies;
- Peut être appelé à participer au combat des incendies;
- Accomplit toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par la direction.

Avantages

Type d'emploi :
Employé régulier

Quart de travail :
Temps plein

Heures de travail :
40h par semaine

Emplacement :
14026, boul. du Curé-Labelle – J7J 1L4

Salaire :
Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon les dispositions de la convention collective en vigueur.

Profil recherché

- Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) ou une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou un certificat universitaire en technologies en prévention des incendies (il est à noter que les candidats ne possédant pas la formation demandée ci-avant, mais qui sont prêts à s'engager à l'obtenir dans un délai convenu avec la direction du Service pourraient être considérés);
- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie ou la formation de Pompier 1 et Pompier 2 reconnues par l'École nationale des pompiers du Québec (il est à noter que les candidats ne possédant pas la formation demandée ci-avant pourraient être considérés à la condition de se conformer aux dispositions applicables au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal);
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente en prévention;
- Détenir un permis de conduire de classe 4a valide;
- Habileté à lire des plans et devis et connaissance de la structure des bâtiments;
- Avoir une très bonne connaissance des lois, normes, codes, règlements et orientations ministérielles en matière de sécurité incendie;
- Aptitudes et traits de personnalité appropriés, tels que le jugement, l'autonomie, l'entregent et l'initiative;
- Bonne capacité d'adaptation et être un agent de changement;
- Bonne qualité du français écrit et parlé;
- Bonne connaissance des logiciels informatiques, notamment Word, Excel et capacité à apprendre facilement les différents autres logiciels reliés à la tâche;
- Connaissances des logiciels Target et Visio seront considérées comme des atouts.

Postulez dès maintenant !

Créez votre profil dans la section Mon profil sur le portail d'emploi de la Ville de Mirabel et cliquez sur Postuler maintenant. N'oubliez pas d'y joindre une courte lettre expliquant pourquoi ce poste vous intéresse.
Les candidatures incomplètes ou reçues par courriel, télécopieur ou courrier seront refusées.

Mirabel est une ville où tout le monde a sa place. Nous invitons particulièrement les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes en situation de handicap à poser leur candidature. Besoin d'accommodements pour le processus de sélection ? Faites-le-nous savoir.

OFFRE D'EMPLOI VILLE DE MIRABEL

Porduit par le Service des communications 2026